

COORDONNATEUR(TRICE) – CULTURE ET ÉVÉNEMENTS
Service des arts, de la culture et des lettres – division événements
Poste temporaire – Remplacement d'un congé de maternité
2022-BA-TEM-098

L'équipe des événements est à la recherche d'une personne pour combler un poste temporaire de coordonnateur(trice) – culture et événements, pour un remplacement de congé de maternité débutant 21 novembre 2022.

LE MANDAT :

Sous la supervision du *chef de section - événements* et de la *chef de section - programmation et patrimoine*, la personne titulaire du poste exécute diverses tâches consistant à coordonner le matériel et les équipements centralisés au Service des arts, de la culture et des lettres. Elle coordonne le soutien offert aux organismes lors d'activités ou d'événements de petite envergure et coordonne la réalisation d'activités spéciales. Elle participe au montage et démontage lors des événements.

Concrètement, elle reçoit et coordonne toutes les demandes de matériel et identifie les priorités d'action. Elle tient à jour un inventaire du matériel et des équipements du Service et s'assure de leur bon état. Elle participe au processus de demande de soumission, d'achat et de location de matériel. Elle apporte un soutien dans la réalisation de la programmation culturelle.

NOTE : l'horaire de travail de ce poste est de 40 heures par semaine et varie de jour, soir et fin de semaine. Il s'agit d'un horaire de 200 heures réparties sur un cycle de cinq (5) semaines. La personne titulaire du poste sera également appelée à travailler dans divers lieux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en loisirs, récréologie, communication ou l'équivalent;
- Posséder une (1) à deux (2) années d'expérience dans le domaine du loisir ou en production culturelle;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide (classe 5);
- Maîtriser la suite de Microsoft Office.
- Démontrer de bonnes habiletés pour le travail d'équipe;
- Faire preuve de tact et de courtoisie;
- Avoir un bon sens méthodique, logistique et pratique;
- Posséder une bonne capacité d'adaptation et être polyvalent;
- Posséder une bonne tolérance au stress.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Il s'agit d'un poste syndiqué temporaire pour un remplacement de congé de maternité dont le salaire horaire varie entre **29,15\$ et 34,93\$ + 15% d'avantages sociaux**. L'horaire de travail est de 40 heures par semaine.

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE :

Visitez la plateforme d'emplois de la Ville de Repentigny **au plus tard le 25 septembre 2022** (<https://atlas.workland.com/careers/ville-de-repentigny?open=about>) pour postuler.

La Ville de Repentigny souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

NOTE : nous communiquons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue pour une entrevue.